

<p style="text-align: center;"><b>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique)</b> <b>Conseil Municipal du</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 16 décembre 2024</b></p>	<p><b>DATE DE CONVOCATION : 7 décembre 2024</b> <b>DATE D’AFFICHAGE : 7 décembre 2024</b></p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : <b>19</b> Nombre de Conseillers présents : <b>13</b> Nombre de Conseillers votants : <b>17</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L’an deux mil vingt-quatre, le **lundi 16 décembre**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire

**Présents** : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de vote au nom de Mme Estelle Hervy), Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Bernadette BROUSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Mesdames Bernadette BROUSSEAU, Delphine JOFFRAUD, Estelle HERVY et Chantal LEYE,

**Absents** : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER

**Pouvoirs** : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Bernadette BROUSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LA CREATION D’UN  
AMENAGEMENT CYCLABLE RUES DE KERDANDEC ET DE LOZÉPIENNE**

La Commune souhaite créer une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) sur les rues de Kerdandec et de Lozépienne en 2025. Le programme de travaux poursuivi vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes empruntant cette voie.

Les objectifs poursuivis par la Commune visent à privilégier les modes de déplacements alternatifs à l’automobile (dont les deux-roues) et à apaiser la vitesse de circulation des véhicules par des aménagements spécifiques.

Le montant de ces travaux est estimé à 196 000 € HT dont une partie sera consacrée à la future CVCB (enrobé, peinture routière, panneaux spécifiques).

Considérant que la Commune peut bénéficier de l’aide du Département de Loire-Atlantique au titre des aménagements cyclables pour l’année 2025.

**Le conseil municipal vote à l’unanimité, la demande de subvention pour la réalisation de ces travaux de voirie auprès du Département de Loire-Atlantique au titre de sa politique en faveur des aménagements cyclables. Il sollicite l’autorisation de préfinancement pour lancer ces travaux sans préjuger de la subvention qui pourrait être accordée.**

Reçu au contrôle de légalité  
le 17/12/2024  
Publié ou notifié  
le 18/12/2024  
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD  
Maire

